

Procès-verbal

2^{ième} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 2 février 2021 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présents :

Madame Pauline Rochette	Présidente
Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Lyse Pelletier	Administratrice
Monsieur Jean-François Picard	Administrateur

Étaient également présents

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Monsieur Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

QUORUM

Le quorum est atteint.

Ordre du jour tel qu'adopté

21-01-01	Ouverture de l'assemblée	19h00
21-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h05
21-01-03	Dossiers particuliers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Suivi de la présentation de M. Alfred Martel : Revitalisation de la rue Racine• Suivi de la présentation portant sur le projet immobilier Louis-IX et rencontre d'information publique à venir• Projet de la sécurité routière• Résolution portant sur les décorations dans le sentier linéaire• Adoption de la lettre d'appui pour Aînés-Vigie• Dossier Vélo : suivi de la rencontre par Mme Lyse Pelletier• Page Facebook• Place éphémère : suivi du dossier• Collaboration avec le conseil de quartier Des Châtelers• Consultations publiques à venir :<ul style="list-style-type: none">- Rue Saint-Barthélemy (2 mars)- Projet immobilier Louis-IX (date à déterminer)	19h10
21-01-04	Période d'information du conseiller municipal	20h00
21-01-05	Questions et commentaires du public	20h15
21-01-06	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1 ^{er} décembre 2020 et du 5 janvier 2021	20h30
21-01-07	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none">a) Suivi du budgetb) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétairec) Correspondance	20h35
21-01-08	Varia	20h45
21-01-09	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	21h00

21-02-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Pauline Rochette propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 04.

21-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pauline Rochette fait la lecture de l'ordre du jour.

Au point 3, modifier Mme Lyse Bouchard par Mme Lyse Pelletier.

Par une proposition de Mme Linda Bouchard appuyée par Mme Nancy Beaupré, l'ordre du jour tel que présenté est adopté à l'unanimité.

21-02-03 Dossiers particuliers du conseil de quartier

Suivi sur la présentation de M. Alfred Martel : Revitalisation de la rue Racine

Selon une discussion informelle, il semblerait que les commerçants soient plutôt réticents à s'investir dans ce projet, entre autres parce qu'ils ont peur que le compte de taxes augmente par la suite. Questionné à ce sujet, M. Raymond Dion souligne que plusieurs efforts ont déjà été entrepris par le passé et que certains se sont prévalus des subventions. M. Dion souligne aussi qu'une autre partie du problème est le fait que certains commerçants sont parfois réticents à fournir des plans d'architecte pour ce genre de travaux et commencent parfois les travaux avant de déposer les demandes alors que ce n'est pas le processus autorisé. M. Dion considère qu'il y a eu beaucoup d'efforts, mais qu'il n'est pas possible de prendre les gens par la main. Mme Rochette préfère que le conseil de quartier n'investisse pas du temps et de l'énergie pour quelque chose qui n'aboutira pas.

Mme Tanguay propose que l'implication du conseil de quartier pourrait être de communiquer une vision et de susciter l'intérêt des commerçants, peut-être dans le cadre de l'AGA, tel que proposé lors d'une précédente rencontre. L'AGA pourrait également être l'occasion de prendre le pouls de la population et des commerçants concernant ce dossier pour ensuite mieux définir le niveau d'implication du conseil de quartier. Mme Rochette va aviser M. Martel de la décision du conseil de quartier.

Suivi de la présentation portant sur le projet immobilier Louis-IX et rencontre d'information publique à venir

M. Mathon explique que la rencontre d'information prévue pour mercredi prochain concernant ce projet sera un atelier qui permettra aux gens d'échanger. M. Bergeron mentionne qu'un avis est en cours de distribution (jusqu'au 3 février, 650 portes) dans la zone avoisinante. Plusieurs membres du conseil d'administration du conseil de quartier comptent assister à la rencontre.

Projet de la sécurité routière

Mme Rochette demande au conseil de quartier s'ils sont d'accord pour participer au projet qu'elle leur a envoyé par courriel (projet de

petites pièces de théâtre, implication des aînés, implication de M. Pierre-Alexandre Fortin (comédien et étudiant en technique policière). Mme Tanguay souligne qu'il serait judicieux de penser aussi à un autre type de réalisation en raison des restrictions sanitaires actuelles. Elle propose de lancer un concours de dessin sous forme d'affiches qui pourraient ensuite être installées dans le quartier. Mme Rochette propose l'utilisation de vidéos ou de marionnettes. La prochaine étape est de présenter un document à la Ville (la date est dépassée, mais un délai a été octroyé).

M. Bergeron mentionne que le projet doit être déposé rapidement. M. Dion a un plénier sur la sécurité routière ce jeudi. M. Bergeron informe le conseil de quartier que la date limite de dépôt du projet modifié (et non un nouveau projet) est le 28 février.

Mme Bouchard contactera M. Pierre-Alexandre Fortin concernant sa potentielle implication dans le projet. Mme Pelletier mentionne que la SAAQ a un camion contenant des activités s'adressant aux enfants pour apprendre certaines notions de sécurité routière (par exemple les angles morts). Ce camion pourrait être utilisé dans les cours d'écoles ou encore dans le cadre de la place éphémère. Mme Pelletier va s'informer concernant l'utilisation et la réservation du camion. Mme Rochette mentionne que le travail en collaboration avec les écoles est à prévoir pour l'année prochaine seulement.

21-02-04 Résolution portant sur les décorations dans le sentier linéaire

Résolution CA-21-02

Sujet : Décorations dans le sentier linéaire

Considérant la situation difficile qu'entraîne la pandémie pour beaucoup de personnes,

Considérant l'augmentation de la fréquentation du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles,

Le Conseil de quartier de Loretteville tient à remercier la Ville de Québec pour son initiative « Sentier boule de Noël » qui suscite beaucoup de commentaires positifs. Également, nous souhaitons remercier les participants et participantes qui ont répondu à l'invitation de la Ville de collaborer à égayer le sentier. Plus particulièrement, nous tenons à souligner la « magie » de madame Claire Leduc ».

La résolution, proposée par Mme Pauline Rochette et appuyée par M. Jean-François Picard, est adoptée à l'unanimité.

Adoption de la lettre d'appui pour Aînés-Vigie

Mme Tanguay a déposé la lettre d'appui aujourd'hui.

Résolution CA-21-03

Sujet : Lettre d'appui pour Aînés-Vigie

Sur proposition de M. Jean-François Picard, appuyée par Mme Linda Bouchard, il est résolu d'adopter la lettre d'appui pour Aînés-Vigie. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Dossier vélo : suivi de la rencontre par Mme Lyse Pelletier

Mme Pelletier n'a pas reçu la convocation pour la rencontre du 25 janvier dernier puisque c'est Mme Rochette qui reçoit les convocations pour le conseil de quartier. M. Mathon contactera les responsables de la table concertation vélo pour ajouter le nom de Mme Pelletier à la liste de distribution.

La table de concertation vélo a comme objectif de s'intégrer dans le cadre de la Vision de la mobilité active, d'accélérer le déploiement du réseau cyclable et que la Ville intègre la sécurité à vélo dans le cadre de la sécurité routière.

Mme Rochette demande si le corridor des Cheminots était dans le projet de piste cyclable accessible à l'année. M. Bergeron explique que les pistes cyclables accessibles à l'année sont prévues pour le centre-ville et que le corridor des Cheminots est entretenu pour les fatbikes uniquement. Mme Rochette demande si le sentier linéaire peut être utilisé par les cyclistes, la réponse est non. Mme Rochette mentionne que la signalisation de la Ville devrait être améliorée à ce sujet.

Page Facebook

Mme Beaupré continue de publier les informations de la Ville sur la page Facebook. Elle n'a reçu aucun commentaire à partager aux membres du conseil de quartier.

M. Dion mentionne au conseil de quartier l'existence de la page Facebook J'habite Loretteville et invite les membres du conseil d'administration à s'y abonner.

M. Mathon explique aux membres du conseil de quartier de ne pas copier directement le lien zoom vers les rencontres sur une page Facebook, mais plutôt d'inviter les gens à télécharger l'ordre du jour dans lequel le lien est inscrit.

Place éphémère

Mme Rochette s'informe auprès de M. Dion s'il serait possible de faire bloquer une portion de la rue Racine le dimanche après-midi pour y tenir des rencontres citoyennes. Cette zone pourrait être aménagée avec des tables et les gens pourraient y organiser des ventes de garage ou autres activités (sécurité routière, autres sujets de discussions, etc).

M. Dion répond que c'est possible, mais que c'est difficile pour des raisons de sécurité (accessibilité aux policiers/pompiers) et en raison des autobus. La zone devant l'église serait probablement plus facile à utiliser puisque ça ne bloque pas la rue. Les sommes globales pour les places éphémères ont été votées la veille.

Mme Rochette demande si les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont intéressés à s'impliquer dans le projet de place éphémère. En conclusion, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont intéressés à s'impliquer dans le projet de place éphémère

Collaboration avec le conseil de quartier de Des Châtel

Mme Rochette n'a pas reçu de nouvelles du président du conseil de quartier de Des Châtel. Mme Rochette questionne M. Dion sur les sommes reçues dans l'arrondissement comparativement aux autres secteurs et comparativement aux années précédentes. Mme Rochette demande aux membres du conseil de quartier s'ils veulent aller de l'avant en rédigeant une lettre pour dénoncer la situation. Mme Pelletier mentionne qu'il faudrait minimalement avoir un exemple d'installation ou de projet à demander afin de ne pas simplement dénoncer pour dénoncer. M. Dion donne comme exemple la reconstruction de la piscine de Château-d'eau. En conclusion, les membres du conseil d'administration sont d'accord pour collaborer avec le conseil de quartier de Des Châtel pour rédiger une lettre.

Consultation publique

Rue St-Barthélemy : consultation publique en ligne du 8 au 22 février, demande d'opinion à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

Projet immobilier Louis-IX : discuté.

21-02-05 Période d'information du conseiller municipal

M. Raymond Dion mentionne qu'il a reçu une demande pour un trottoir sur la rue de l'Hôpital, côté ouest, entre Des Récollets et Des Étudiants, aménagement prévu pour 2022. M. Dion enverra les informations concernant cette demande à Mme Rochette.

21-02-06 Questions et commentaires du public

Pas de question.

21-02-07 Adoption des procès-verbaux des rencontres du 1^{er} décembre 2020 et du 5 janvier 2021

Par une proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Linda Bouchard, le procès-verbal du 1^{er} décembre est approuvé à l'unanimité.

Par une proposition de Mme Christiane Tanguay appuyée par Mme Lyse Pelletier, le procès-verbal du 5 janvier est approuvé à l'unanimité.

21-02-08 Fonctionnement du conseil

a) Suivi du budget

Mme Tanguay confirme qu'elle a bien reçu le chèque initial pour le fonctionnement du conseil de quartier, il sera déposé sous peu.

b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-21-04

Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur proposition de Mme Pauline Rochette, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville

autorise un paiement de 120\$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 2 février et pour la mise à jour de l'outil de suivi OneNote; sur réception des documents.

c) Correspondance

Invitation pour la formation des membres du conseil de quartier reçue par courriel. Mme Pelletier est inscrite à cette formation. L'organisme La Pieuvre, qui regroupe différents organismes communautaires, a invité un membre du conseil de quartier pour discuter de leurs enjeux. Mme Rochette assistera à la rencontre.

21-01-09 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 2 mars prochain à 19h00.

Par une proposition de Mme Christiane Tanguay appuyée par M. Jean-François Picard, la séance est levée à 21h15.

Pauline Rochette, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire